

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Amosept

Date de révision: 03.10.2017

Code du produit: LYS622

Page 1 de 12

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Amosept

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	Lysoform Schweizerische Gesellschaft für Antiseptie AG	
Rue:	Postfach 444	
Lieu:	CH-5201 Brugg / Windisch, Suisse	
Téléphone:	056 / 4416981	Téléfax: 056 / 4424114
Interlocuteur:	Wissenschaftlich-Technische Abteilung Berlin	Téléphone: +49 (0)30 / 77992-216
e-mail:	kontakt@lysoform.de	
Internet:	www.lysoform.de	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: 145 (Tox Info Suisse)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 3

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs inflammables.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Dans les pays de l'UE où le produit est enregistré comme médicament, aucun étiquetage n'est effectué conformément à la réglementation CLP (comme indiqué ici).

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

propane-1-ol; n-propanol

Disodium Cocoamphodiacetate (Reaction products of 1H-Imidazole-1-ethanol, 4,5-dihydro-, 2-(C7-C17 odd-numbered, C17-unsatd. alkyl) derivs. and sodium hydroxide and chloroacetic acid) (Disodium

Cocoamphodiacetate)

chlorure de didécyldiméthylammonium

Mention Attention**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H226

Liquide et vapeurs inflammables.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H336

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Amosept

Date de révision: 03.10.2017

Code du produit: LYS622

Page 2 de 12

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Possibilité d'irritation de la peau ou allergie après contacte. (aucune phrase H)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
71-23-8	propane-1-ol; n-propanol			20 - < 30 %
	200-746-9	603-003-00-0	01-2119486761-29	
	Flam. Liq. 2, Eye Dam. 1, STOT SE 3; H225 H318 H336			
	Disodium Cocoamphodiacetate (Reaction products of 1H-Imidazole-1-ethanol, 4,5-dihydro-, 2-(C7-C17 odd-numbered, C17-unsatd. alkyl) derivs. and sodium hydroxide and chloroacetic acid)			10 - < 15 %
	931-291-0		01-2119487973-19	
	Eye Dam. 1; H318			
7173-51-5	chlorure de didécylidiméthylammonium			1 - < 5 %
	230-525-2	612-131-00-6		
	Acute Tox. 3, Skin Corr. 1B, Aquatic Acute 1 (M-Factor = 10), Aquatic Chronic 2; H301 H314 H400 H411			
77-92-9	acide citrique			1 - < 5 %
	201-069-1		01-2119457026-42	
	Eye Irrit. 2; H319			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) n° 648/2004

désinfectants.

Information supplémentaire

Contient: Désinfectants

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Appeler immédiatement un médecin. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

Après ingestion

NE PAS faire vomir. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Amosept

Date de révision: 03.10.2017

Code du produit: LYS622

Page 3 de 12

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**Jet d'eau pulvérisée, Dioxyde de carbone (CO₂), Mousse, Poudre d'extinction.**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Danger d'explosion

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Conservé à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conservé le récipient bien fermé.

Préventions des incendies et explosion

Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conservé uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conservé le récipient à l'abri de l'humidité. Éviter de: Gel. Conservé hors de la portée des enfants.

Température maximale de stockage: 25 °C

Indications concernant le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Comburant. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune/aucun

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Amosept

Date de révision: 03.10.2017

Code du produit: LYS622

Page 4 de 12

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)**

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	fib/ml	Catégorie	Origine
71-23-8	n-Propanol	200	500		VME 8 h	

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Substance	Voie d'exposition	Effet	Valeur
71-23-8	propane-1-ol; n-propanol			
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systemique	136 mg/kg p.c. /jour
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	268 mg/m ³
	Salarié DNEL, aigu	par inhalation	systemique	1723 mg/m ³
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systemique	81 mg/kg p.c. /jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	80 mg/m ³
	Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	systemique	1036 mg/m ³
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systemique	61 mg/kg p.c. /jour

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Substance	Valeur
71-23-8	propane-1-ol; n-propanol	
	Milieu environnemental	
	Eau douce	10 mg/l
	Eau de mer	1 mg/l
	Sédiment d'eau douce	22.8 mg/kg
	Sédiment marin	2.28 mg/kg
	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	96 mg/l
	Sol	2.2 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'hygiène**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

aucune/aucun

Protection des mains

Il n'est pas nécessaire de se protéger les mains

Afin d'éviter une irritation de la peau dans le domaine professionnel, il est recommandé d'utiliser: • une crème de soins de la peau à absorption rapide entre-temps, si nécessaire. • une crème grasse après le lavage des

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Amosept

Date de révision: 03.10.2017

Code du produit: LYS622

Page 5 de 12

mains à la fin du travail ou avant les pauses de travail.

Protection respiratoire

aucune/aucun

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	jaune
Odeur:	caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): ca. 5.6 (50 g/l)

Modification d'état

Point de fusion: non déterminé

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: non déterminé

Point d'éclair: 31 °C DIN 55680

Inflammabilité

solide: non applicable

gaz: non applicable

Limite inférieure d'explosivité: non déterminé

Limite supérieure d'explosivité: non déterminé

Température d'auto-inflammabilité

solide: non applicable

gaz: non applicable

Température de décomposition: non déterminé

Propriétés comburantes

Non comburant.

Pression de vapeur: non déterminé

Densité: 1.0 g/cm³

Hydrosolubilité: très soluble

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage: non déterminé

Densité de vapeur: non déterminé

Taux d'évaporation: non déterminé

9.2. Autres informations**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Facilement inflammable Risque d'inflammation

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Facilement inflammable Risque d'inflammation

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Amosept

Date de révision: 03.10.2017

Code du produit: LYS622

Page 6 de 12

10.4. Conditions à éviter

Maniement sûr: voir rubrique 7

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél contrôlé

	Dose	Espèce	Source
DL50, par voie orale	4.6 mg/kg	Rat	

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
71-23-8	propane-1-ol; n-propanol				
	par voie orale	DL50 8000 mg/kg	Rat		
	dermique	DL50 4032 mg/kg	Lapin		
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50 >33.8 mg/l	Rat		
7173-51-5	chlorure de didécylidiméthylammonium				
	par voie orale	DL50 238 mg/kg	Rat		OECD 410
	dermique	DL50 3342 mg/kg	Lapin		
77-92-9	acide citrique				
	par voie orale	DL50 5400 mg/kg	Maus		
	dermique	DL50 > 2000 mg/kg	Ratte		

Irritation et corrosivité

Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

OCDE 404 (Draize Test) Lapin non irritant.

Propan-1-ol:

En cas de contact avec la peau:

BASF Test: non irritant.

En cas de contact avec les yeux:

BASF Test: effets irréversibles

Effets sensibilisants



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Amosept

Date de révision: 03.10.2017

Code du produit: LYS622

Page 7 de 12

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Propan-1-ol:

OCDE 406 Cochon d'Inde : négatif.

Glycine, N-[2-[(2-hydroxyethyl)amino]ethyl]-, N'-coco acyl derivs., monosodium salts:

OCDE 406 Cochon d'Inde négatif.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (propane-1-ol; n-propanol)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Amosept

Date de révision: 03.10.2017

Code du produit: LYS622

Page 8 de 12

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
71-23-8	propane-1-ol; n-propanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	4555	96 h	Tête de boule	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	3644	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	>100	21 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)	
	Toxicité bactérielle aiguë	(>1000 mg/l)		3 h	Boue activée	
	Disodium Cocoamphodiacetate (Reaction products of 1H-Imidazole-1-ethanol, 4,5-dihydro-, 2-(C7-C17 odd-numbered, C17-unsatd. alkyl) derivs. and sodium hydroxide and chloroacetic acid)					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	28 mg/l	96 h	Leuciscus idus (aunée dorée)	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	22 mg/l	72 h	Scenedesmus subspicatus	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	6.4 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l	6.75	3 d	6.75	
7173-51-5	chlorure de didécyldiméthylammonium					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0.19	96 h	Tête de boule	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	0.026	96 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0.062	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	OECD 211
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	0.032	34 d	Danio rerio	OECD 210
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	0.016	21 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)	OECD 211
	Toxicité bactérielle aiguë	(11 mg/l)		3 h	Boue activée	OECD 209
77-92-9	acide citrique					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	440 mg/l	96 h	Leuciscus idus melanotus	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	1535	48 h	Daphnia magna	

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Amosept

Date de révision: 03.10.2017

Code du produit: LYS622

Page 9 de 12

N° CAS	Substance	Valeur	d	Source
	Méthode			
	Évaluation			
71-23-8	propane-1-ol; n-propanol			
		75%	20	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	Disodium Cocoamphodiacetate (Reaction products of 1H-Imidazole-1-ethanol, 4,5-dihydro-, 2-(C7-C17 odd-numbered, C17-unsatd. alkyl) derivs. and sodium hydroxide and chloroacetic acid)			
	OCDE 301A/ ISO 7827/ EEC 92/69/V, C.4-A	73%	28	
	Facilement biodégradable.			
7173-51-5	chlorure de didécylidiméthylammonium			
	OCDE 301B/ ISO 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C	72%	28	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	OCDE 301A/ ISO 7827/ EEC 92/69/V, C.4-A	93.3	28	
	OCDE 303/ EEC 92/69/V, C10	91%	70	

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
71-23-8	propane-1-ol; n-propanol	0.2
77-92-9	acide citrique	-0,12

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
71-23-8	propane-1-ol; n-propanol	0.88		

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

070504 Déchets des procédés de la chimie organique; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits pharmaceutiques; Autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques; déchet spécial

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)

150102 Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection (non spécifiés ailleurs); Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés séparément dans les communes); Emballages en matières plastiques

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Amosept

Date de révision: 03.10.2017


Code du produit: LYS622

Page 10 de 12


L'élimination des emballages contaminés

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU:	UN 1993
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (propane-1-ol; n-propanol, chlorure de didécylidiméthylammonium)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3
	
Code de classement:	F1
Dispositions spéciales:	274 601 640E
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité dégagee:	E1
Catégorie de transport:	3
N° danger:	30
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:	UN 1993
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (propane-1-ol; n-propanol, chlorure de didécylidiméthylammonium)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3
	
Dispositions spéciales:	223, 274, 955
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité dégagee:	E1
EmS:	F-E, S-E

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:	UN 1993
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (propane-1-ol; n-propanol, chlorure de didécylidiméthylammonium)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Amosept

Date de révision: 03.10.2017

Code du produit: LYS622

Page 11 de 12



Dispositions spéciales:	A3
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	10 L
Passenger LQ:	Y344
Quantité dégagee:	E1
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	355
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	60 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	366
IATA-Quantité maximale (cargo):	220 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE****Information supplémentaire**

À observer: Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents, 850/2004/EC, 1107/2009/EC, 649/2012/EC. 1907/2006 REACH / 1272/2008 CLP GHS

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52). Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'article 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

Numéro d'enregistrement biocide: CHZN1253
Teneur en COV (OCOV): 20 %

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Amosept

Date de révision: 03.10.2017

Code du produit: LYS622

Page 12 de 12

RUBRIQUE 16: Autres informations**Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur nos connaissances et expériences actuelles et décrivent le produit en ce qui concerne les exigences de sécurité. Les données ne doivent être en aucune manière considérées comme une description des propriétés du produit (spécification du produit). Ni les caractéristiques convenues, ni l'adéquation du produit à des usages spécifiques ne peuvent être dérivées des informations fournies dans la fiche de données de sécurité. Nous vous conseillerons pour clarifier, si et dans quelles circonstances, la préparation est adéquat pour un usage défini. Les droits de propriété et les lois et règlements en vigueur doivent être respectés par le destinataire de notre produit.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)